



Formation Sécurité pour les intérimaires - secteur industrie

Objectif de la formation

- ✓ Informer et sensibiliser les participants sur les principales exigences légales en rapport avec la sécurité au travail au Luxembourg.
- ✓ Former les stagiaires à l'utilisation des équipements de protection tant individuelle que collective.
- ✓ Les former et les informer à l'identification et à la prévention des risques de manière générale.

Contenu de la formation

- ✓ Introduction à la sécurité
- ✓ L'organisation du travail
- ✓ Sensibilisation aux risques électriques
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Produits dangereux
- ✓ Equipements de protection individuelle
- ✓ ..)

Personnel concerné et prérequis

Personnel intérimaire, apte médicalement

Moyens pédagogiques:

Alternance de théorie et de pratique avec formateur et spécialistes en la matière.

Durée et lieu de formation :

1 journée de 8 heures. La formation se déroulera dans les installations de l'IFSB 5, Zone d'activités économiques Krakelshaff à Bettembourg de 8h30 à 17h00.

Validation de la formation :

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.

Frais d'inscription :

Sur demande – déductible budget formation

CONTACT

Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim
Nadine Leturc
5, Zone d'activités économiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG
Tel. 26 59 56 44
Email : nadine.leturc@fsi.lu